

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2018

**Présents :** MM RAVEL Jean-Paul, LATOUR Agnès, DURRIS Roland, FAYARD Liliane, NOUVET Christine, GAUMOND Marie-Thérèse, ROCHE Alexandre, NARDINI Philippe, PALMIER David, BERGEAT Lionel, LAURENT Florence et GEORGES Pierre-Eric

**Absent excusé :** DURRIS Jean

Secrétaire de séance : LATOUR Agnès

## Décision à prendre pour la poursuite ou non du projet de commune nouvelle :

Monsieur le Maire explique le bien fondé de cette réunion extraordinaire et en demande le vote.

L'assemblée approuve à l'unanimité la tenue de cette réunion.

Monsieur le Maire demande ensuite le huis clos.

Il est procédé au vote avec 9 pour et 3 contre.

Le huis clos est prononcé.

Roland DURRIS prend ensuite la parole. Il rappelle à l'assemblée qu'il est favorable au projet de commune nouvelle mais que les tensions au sein du village sont très importantes, que l'état d'esprit est détestable et qu'il a beaucoup de mal à faire comprendre le projet.

Pierre-Eric GEORGES explique aussi que sur le site créé par les opposants à la commune nouvelle, nous ne pouvons lire que des critiques mais aucune proposition.

Monsieur le Maire regrette aussi toute cette animosité et redit qu'il est favorable à ce projet.

Il propose de voter à bulletin secret.

L'assemblée vote à l'unanimité pour le déroulement du vote à bulletin secret.

Monsieur le Maire invite donc les élus à voter en leur âme et conscience pour ou contre la poursuite des discussions du projet de commune nouvelle.

A la suite de ce vote, les résultats sont :

Nombre de votants : 12

Bulletins blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 9

Bulletins OUI : 3

Bulletins NON : 6

Monsieur le Maire annonce donc le retrait de la commune au sein des groupes de travail du projet de commune nouvelle.

Cette décision est immédiatement affichée à la porte de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 20 heures 55.

Trelins, le 22 octobre 2018.

Jean Paul RAVEL, Maire,

